

<p style="text-align: center;">Dominique MONGIE dominique.mongie@u-paris.fr Gestionnaire DES Médecine générale 2^{ème} étage – Bureau 201A – Site Cordeliers 01 53 10 47 13</p>	<p style="text-align: center;">François GURDAK francois.gurdak@u-paris.fr Gestionnaire DES Médecine générale 2^{ème} étage – Bureau 201A – Site Cordeliers 01 53 10 46 52</p>
<p style="text-align: center;">Votre inscription administrative</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} année de DES - 2^{ème} année de DES - 3^{ème} année de DES <p>➤ En cas d'avis favorable pour la réalisation d'une FST dans le cadre d'une prolongation de votre DES : formulaire à renseigner : https://u-paris.fr/medecine/inscriptions-medecine-3e-cycle-d-e-s-these-desc-fst-dfms-a/</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Après traitement du formulaire complété par vos soins, votre gestionnaire de DES modifiera votre inscription administrative de l'année en cours <p>➤ En cas d'un droit au remords : formulaire à renseigner : https://u-paris.fr/medecine/inscriptions-medecine-3e-cycle-d-e-s-these-desc-fst-dfms-a/</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Après complétude du formulaire, votre gestionnaire procédera au traitement de votre formulaire et demandera la modification de votre inscription <p>➤ Vous avez obtenu un avis favorable de l'APHP pour réaliser une disponibilité : merci d'adresser votre document officiel reçu de l'APHP afin de régulariser votre situation administrative</p>	<p style="text-align: center;">RELEVÉ D'INTERNAT</p> <p>Vous souhaitez obtenir un relevé d'internat (pour une licence de remplacement, une demande de stage hors-subdivision, attestation de réussite...) A partir de votre 2^{ème} année de DES et 3^{ème} année de DES.</p> <p>Votre gestionnaire de DES, François GURDAK se chargera de vérifier si vos stages antérieurs sont validés et si vos RSCA validés sur le site du DMG UPCité Médecine générale.</p>
	<p style="text-align: center;">ANNEXE DE STAGE</p> <p>Vos annexes de stages complétés et signés par vos maîtres de stages (Niveau 1, niveau 2, femmes enfants) sont à transmettre uniquement <u>par mail</u> à M. François GURDAK.</p> <p><i>Attention, le scan de votre annexe doit être visible. Les démultiplications des annexes en plusieurs exemplaires ne seront pas prises en compte.</i></p> <p>Période d'envoi à respecter : dans les deux premières semaines du début de votre stage</p> <p>Si votre annexe n'est pas reçu dans les délais demandés, votre maître de stage ne pourra être rémunéré</p>
	<p style="text-align: center;">ATTESTATIONS DE REUSSITE</p> <p>Procédure de demande d'édition et d'envoi de vos attestations de réussite de Docteur en médecine et de DES en fin de cursus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - https://u-paris.fr/medecine/formation-initiale/these/
	<p style="text-align: center;">STAGE HORS-SUBDIVISION</p> <p>Vos demandes de stage hors-subdivision : votre dossier complété doit être remis à M. François GURDAK qui se chargera de soumettre votre demande au Doyen de l'UFR de médecine, d'Université Paris Cité : https://u-paris.fr/medecine/demande-inter-chu/</p>